

LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Date d'arrêté : fin février 2026

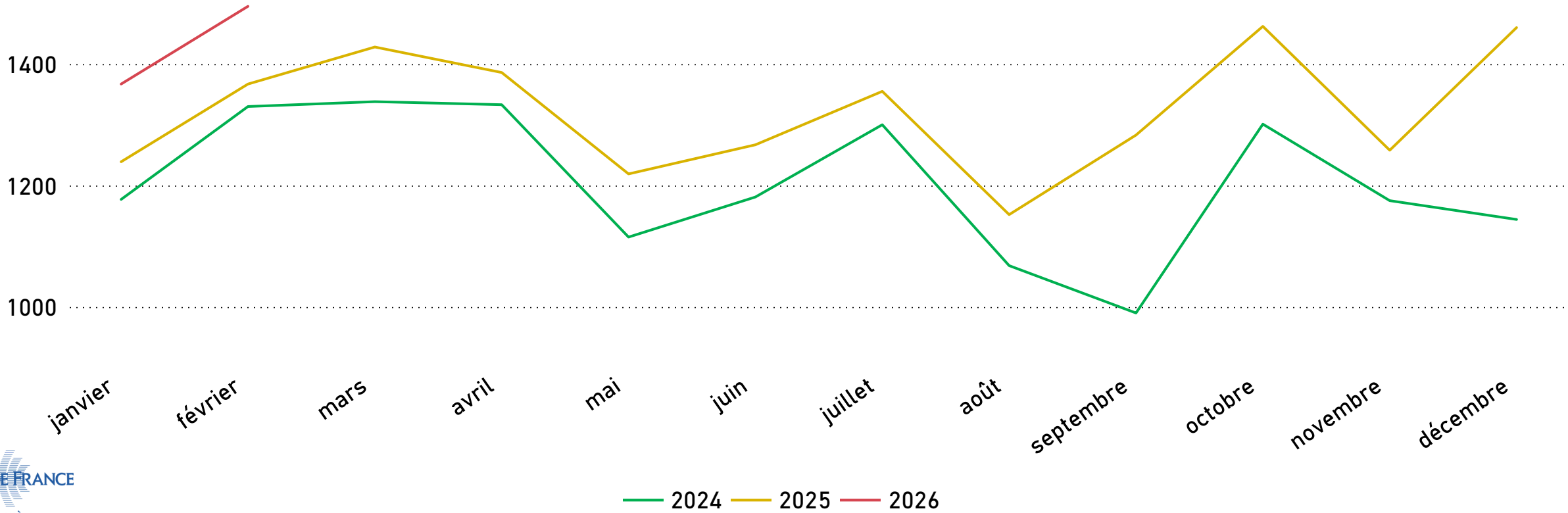




Dépôts de dossiers de surendettement

Indicateur	Niveau			Évolution annuelle par rapport à		
	févr. 2026	janv. à févr. 2026	mars. 2025 à févr. 2026	févr. 2025	janv. à févr 2025	mars. 2024 à févr. 2025
Nombre de dossiers déposés	1 495	2 862	16 132	9,4 %	9,8 %	10,9 %

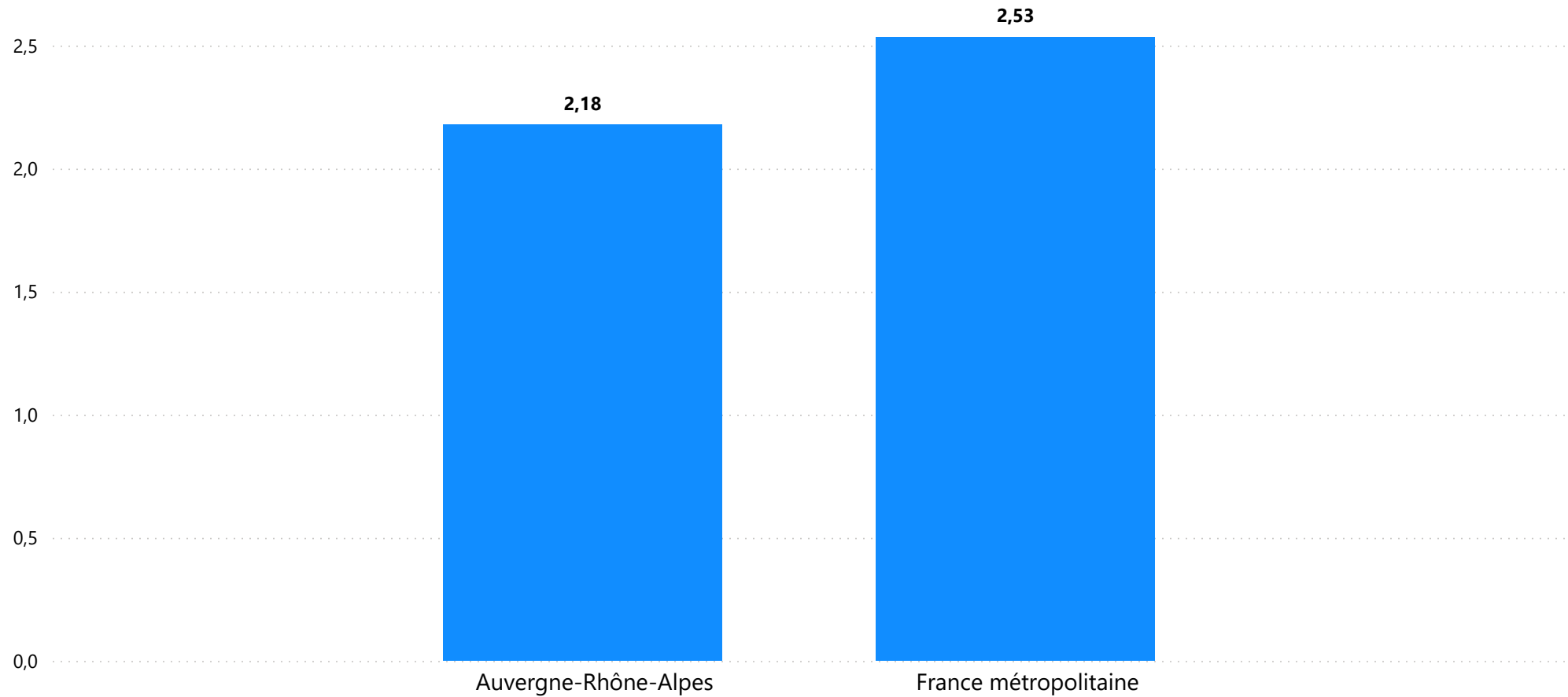
Nombre de dépôts mensuels de dossiers de surendettement (Auvergne-Rhône-Alpes)





Dépôts de dossiers de surendettement

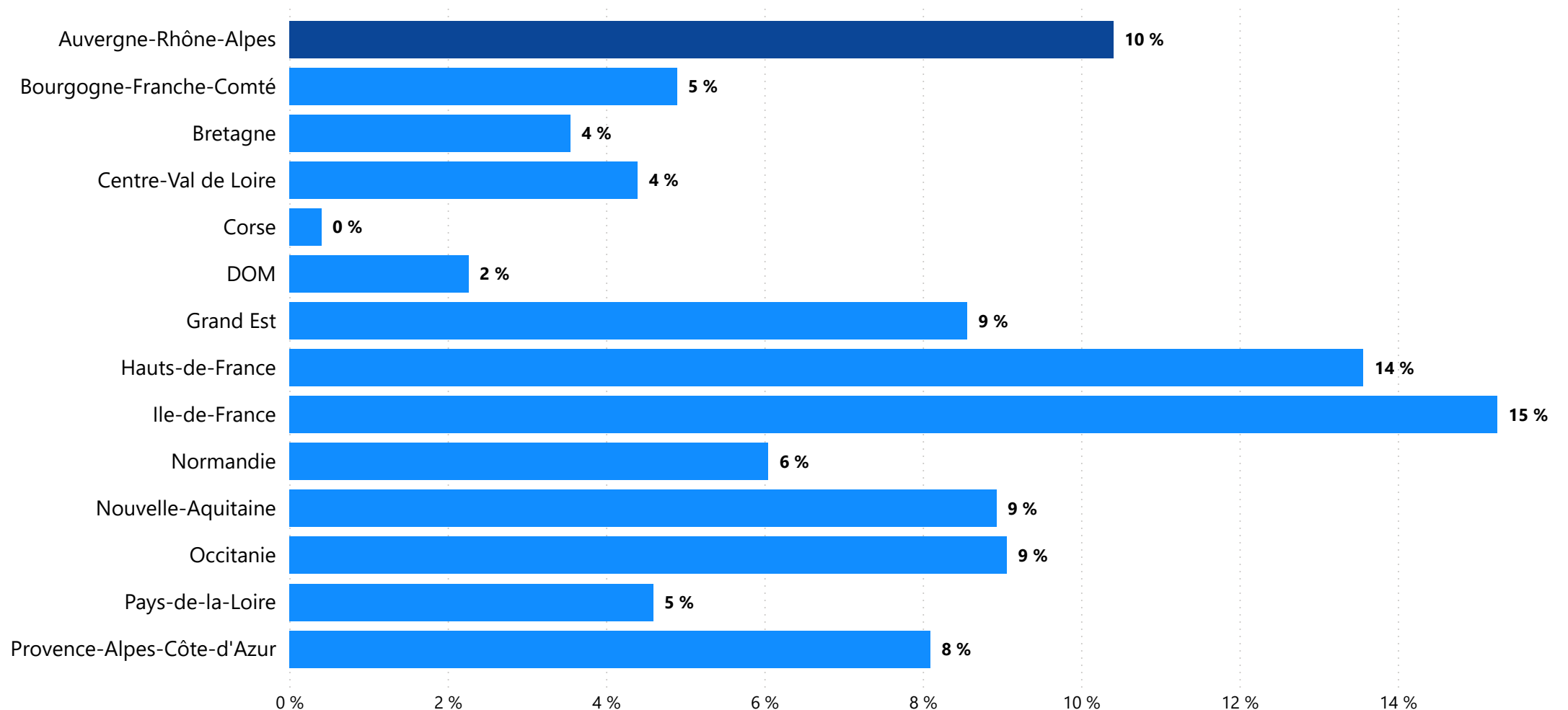
Nombre de dépôts pour 10 000 habitants (févr. 2026)





Dépôts de dossiers de surendettement

Répartition des dépôts de dossiers de surendettement par région en France (févr. 2026)

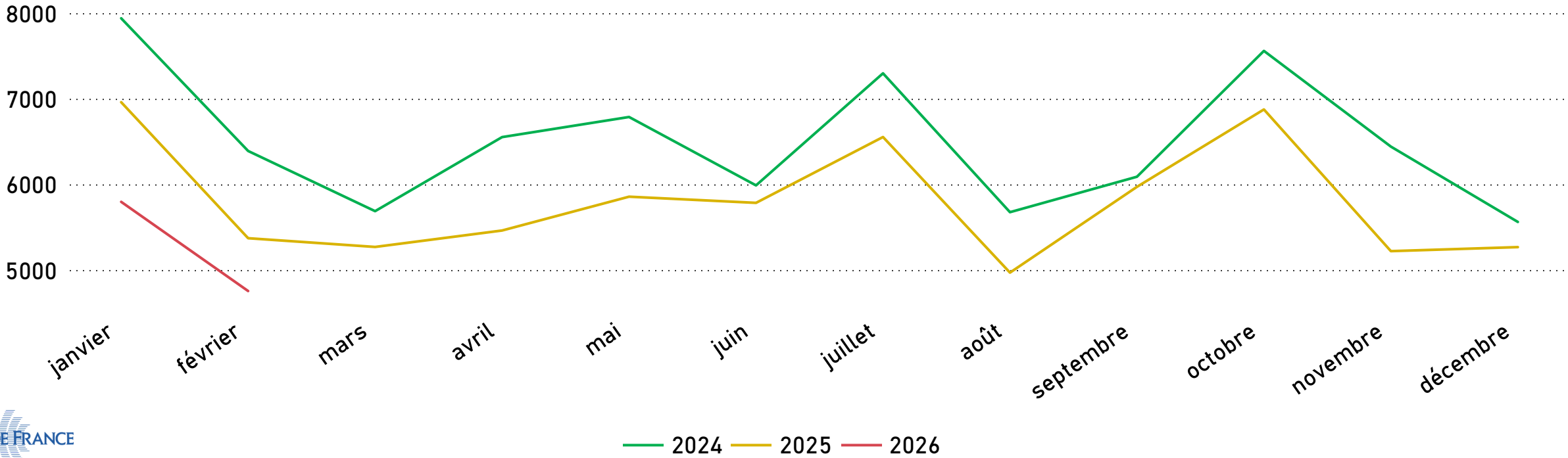




Flux d'inscriptions de personnes au FCC

Indicateur	Niveau			Évolution annuelle par rapport à		
	févr. 2026	janv. à févr. 2026	mars. 2025 à févr. 2026	févr. 2025	janv. à févr. 2025	mars. 2024 à févr. 2025
Inscription des personnes au FCC	4 754	10 550	67 775	-11,5 %	-14,4 %	-10,8 %
pour raison d'incidents sur chèque	3 995	9 018	58 320	-12,8 %	-14,8 %	-11,5 %
pour raison de retraits de carte bancaire	779	1 593	9 829	-5,1 %	-12,1 %	-7,1 %

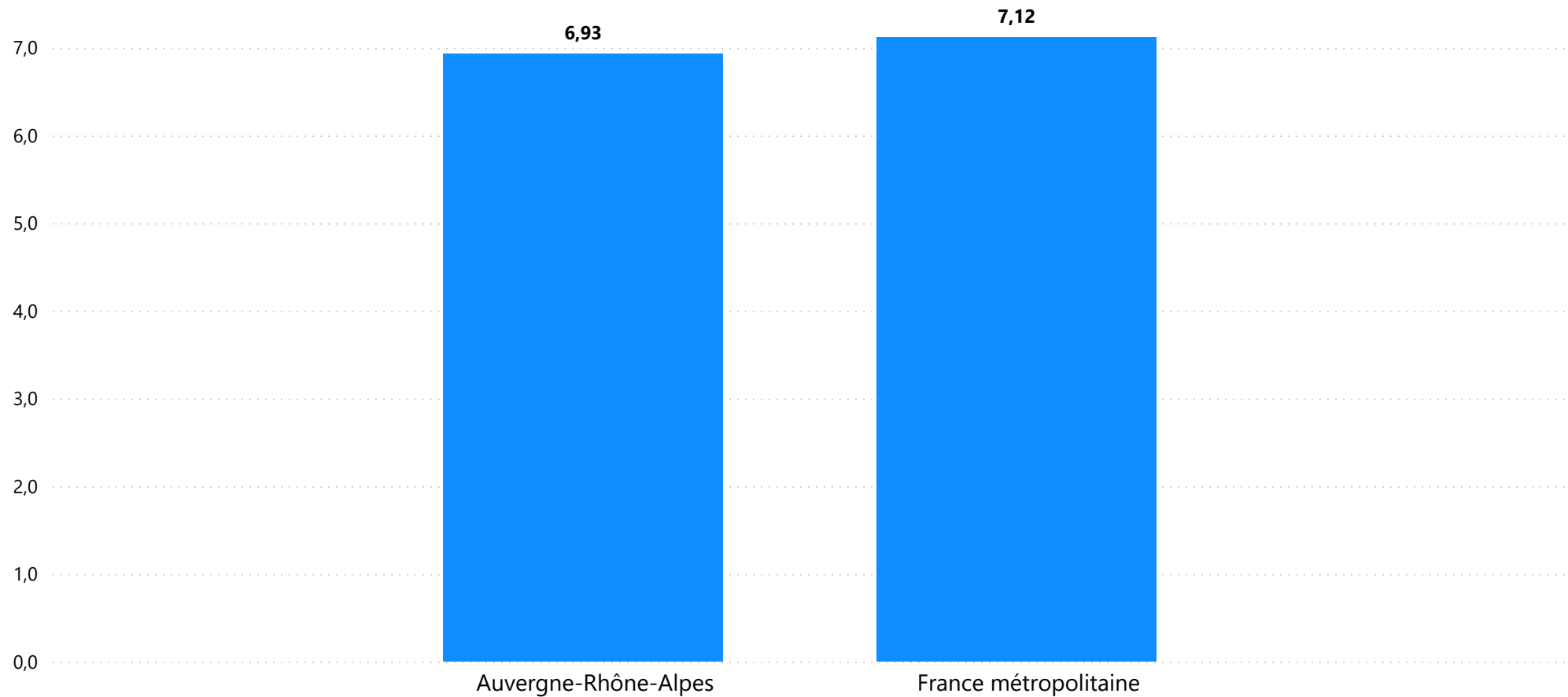
Nombre mensuel d'inscriptions de personnes au FCC (Auvergne-Rhône-Alpes)





Flux d'inscriptions de personnes au FCC

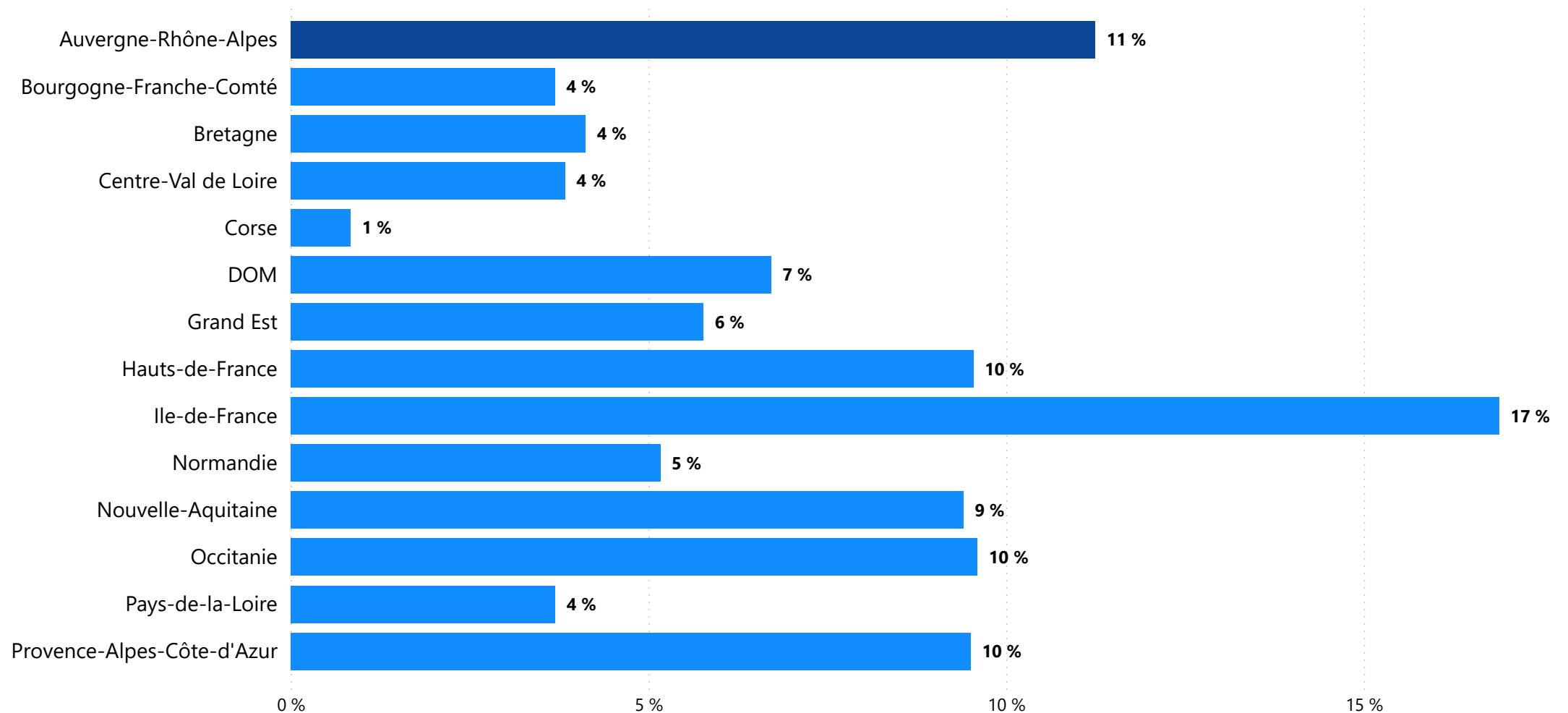
Nombre de personnes inscrites au FCC pour 10 000 habitants (févr. 2026)





Flux d'inscriptions de personnes au FCC

Répartition des personnes inscrites au FCC par région en France (févr. 2026)

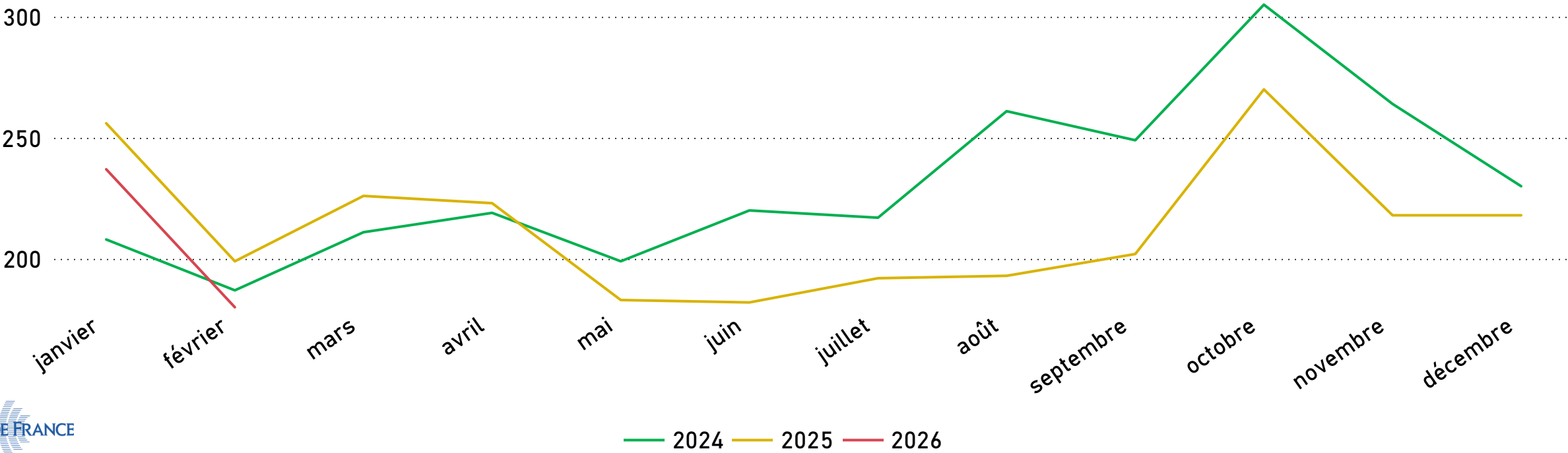




Désignations de droit au compte bancaire

Indicateur	Niveau		Évolution annuelle par rapport à			
	févr. 2026	janv. à févr. 2026	mars. 2025 à févr. 2026	févr. 2025	janv. à févr. 2025	mars. 2024 à févr. 2025
Nombre de désignations de banque pour l'ouverture d'un compte	180	417	2 524	-9,5 %	-8,4 %	-10,8 %

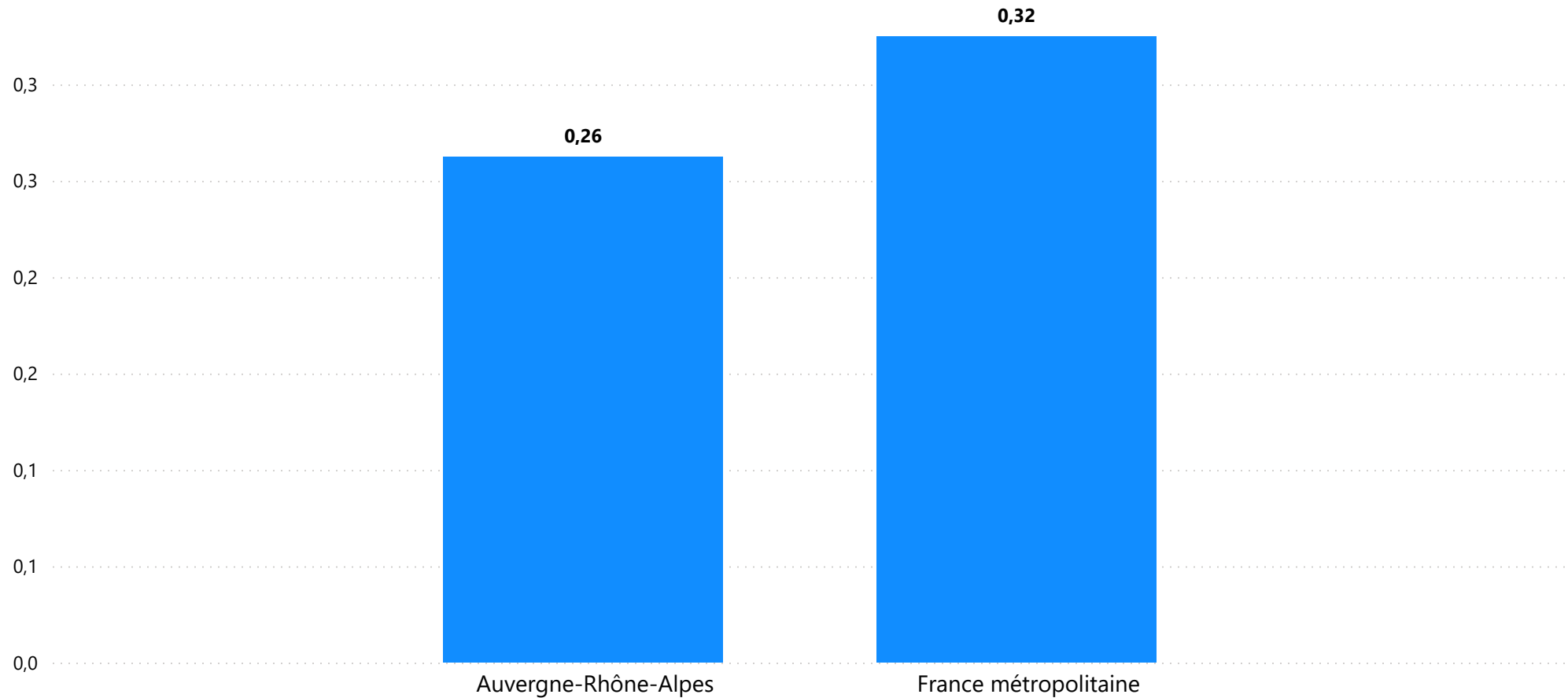
Nombre mensuel de désignations (Auvergne-Rhône-Alpes)





Désignations de droit au compte bancaire

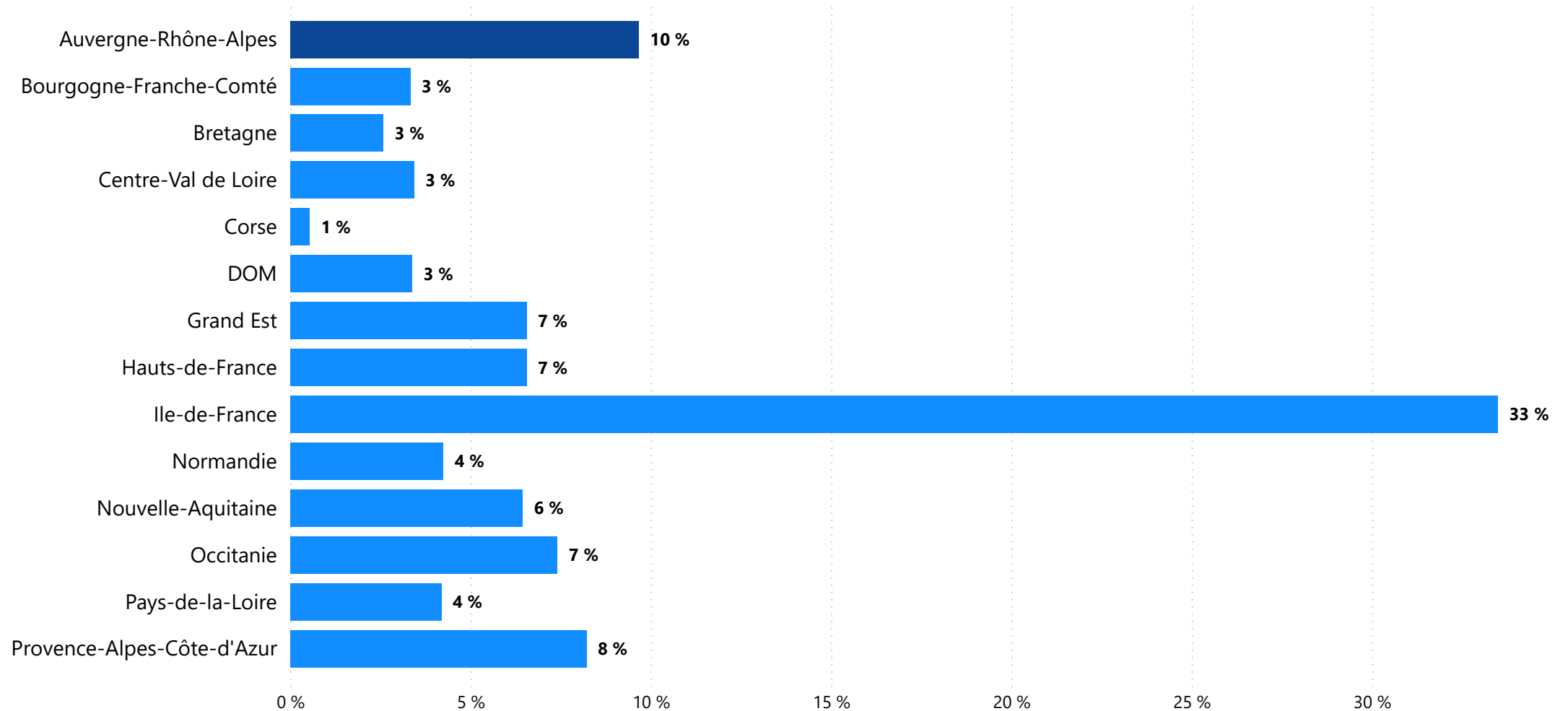
Nombre de désignations de droit au compte bancaire pour 10 000 habitants (févr. 2026)





Désignations de droit au compte bancaire

Répartition des désignations de droit au compte bancaire par région en France (févr. 2026)





Précisions méthodologiques

- **Les dépôts de dossier de surendettement** sont dénombrés sur la base des commissions départementales en charge de les examiner.
- **Les droits au compte** (accordés aux personnes physiques et morales), qui correspondent aux désignations d'établissements bancaires par la Banque de France, sont établis sur la base :
 - des 2 premiers chiffres du code postal pour la France Métropolitaine
 - des 3 premiers chiffres du code postal pour les DOM.des banques désignées
- **Les inscriptions au fichier central des chèques (FCC)** sont établies sur la base :
 - des 2 premiers chiffres du code postal pour la France Métropolitaine
 - des 3 premiers chiffres du code postal pour les DOMdu domicile des personnes (physiques et morales) inscrites. Les retraits carte bancaire recensent les incidents déclarés par les banques adhérentes au GIE Carte Bancaire.
- **Les ratios calculés pour 10 000 habitants** sont établis sur la base des données de recensement de la population âgée de 15 ans et plus- estimation INSEE au 01/01/2024.
- Pour la Corse, seules les données régionales sont disponibles.